



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe de rédaction No.3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 24-25 février 1997

GROUPE DE RÉDACTION NO.3 SUR LA DÉFINITION, LE TRAITEMENT ET LA PROTECTION DES INVESTISSEURS ET DES INVESTISSEMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT

24-25 février 1997

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/DG3/A(97)2]

2. Approbation du compte rendu succinct

Le Groupe approuve le compte rendu succinct de la réunion des 28-29 janvier 1997 [DAFFE/MAI/DG3/M(97)].

3. Propriété intellectuelle

Le Groupe de rédaction :

- examine le régime de la propriété intellectuelle dans l'AMI,
- examine les notes de trois délégations [DAFFE/MAI/DG3/RD(97)4, DAF/MAI/RD(96)46 et DAF/MAI/DG3/RD(96)11 et (97)7],
- recense les options et les questions à examiner de plus près.

4. Préambule de l'AMI

Le Groupe de rédaction :

- examine une note de la Présidence [DAFFE/MAI/DG3(97)5],
- met au point un projet de texte de préambule de l'AMI.

5. Dispositions concernant le non-abaissement des normes

Le Groupe de rédaction :

- examine une note de la Présidence [DAFFE/MAI/DG3(97)5] concernant la rédaction d'une disposition s'inspirant du paragraphe 2 de l'article 1114 de l'ALENA,
- recense un certain nombre de questions à examiner à sa prochaine réunion.

6. Rapport au Groupe de négociation

Le Groupe de rédaction demande à la Présidence de faire rapport au Groupe de négociation sur les points 3, 4 et 5 à sa réunion des 26-28 février 1997.

7. Travaux futurs/autres questions

Le Groupe décide de se réunir de nouveau en mars.